

La cotisation syndicale :

- La cotisation syndicale est basée sur le salaire mensuel net en fonction du barème ci-dessous

Tranches de salaire mensuel net	Cotisation Mensuelle <small>En jaune après déduction fiscale</small>	Cotisation Annuelle
De 1000 à 1400 €	10€ (3,40 €)	120 €
De 1401 à 1800 €	12€ (4,08 €)	144 €
De 1801 à 2200 €	14€ (4,76 €)	168 €
Au-delà de 2200 €	16€ (5,44 €)	192 €

- Elle sert au financement de l'organisation syndicale à tous les niveaux (départemental, régional et national).
- Vous pouvez la régler par mois, par trimestre ou par an.

Déductions fiscales :

- 66 % du montant de la cotisation annuelle sont déductibles de l'impôt sur le revenu pour les salariés payant cet impôt (exemple : pour une cotisation de 10 €, après déduction fiscale, cela revient à 3,40 € par mois !)
- Les salariés ne payant pas d'impôt sur le revenu bénéficient d'un crédit d'impôts.

Avantages liés à l'adhésion :

- Chaque adhérent, à jour de ses cotisations, bénéficie d'une assurance « Protection Juridique Vie Professionnelle ». Cette protection intervient dans le cadre de l'exercice de son métier, en cas de poursuite d'un tiers pour dommage subi.
- Il est également assuré en cas d'accident corporel dans le cadre de son activité syndicale. Son véhicule est assuré (remboursement de la franchise ou montant des réparations nécessaires) à concurrence de 458 € dans les 2 cas.
- FO peut vous informer, vous conseiller et vous aider dans le cas de litiges liés à la consommation, à travers l'association FO Consommateur (AFOC)



Le Bureau du SDAS-FO de la Lozère

Tel : 04 66 48 54 91 - mail : sdasfo48@orange.fr

Secrétaire Départemental : **Pierre BRUEL**

Secrétaire-Adjointe : **Romain RICHARD**
Frédéric BASTET
Jessica MARTINS

Trésorier : **Sandrine PARDO**

Trésorière-Adjointe : **Stéphanie QUINTIN**

Archiviste : **Emili BRUNEL**

Webmaster : **Romain RICHARD**

Union Départementale FO Lozère :

mail : udfo48@orange.fr

site internet : <http://48.force-ouvriere.org>

 : **Ludovic DURAND**

 : **@FOLOZERE**

Ludovic DURAND : 06 43 23 54 37



FO

la force syndicale

ACTION SOCIALE

LOZERE

Site Web : sdas-fo48.fr

Facebook : [SDAS FO 48 – Action Sociale](#)

Un syndicat à votre écoute

**Syndicat Départemental Action Sociale FO
de la Lozère**

Site du Clos du Nid – Route de Mende – 48100 GREZES

Tel : 04 66 48 54 91 - mail : sdasfo48@orange.fr

Permanences :

le Mardi de 14h à 17h

**Ou sur rdv avec le Secrétaire Départemental
en l'appelant
au 06 81 48 26 35**

La Fédération Nationale de l'Action Sociale FO

La Fédération Nationale de l'Action Sociale FO fédère 103 syndicats de l'action sociale, lesquels rassemblent dans chaque département les sections syndicales des adhérents Force Ouvrière, constituées par les personnels d'associations sans but lucratif (loi 1901), gestionnaires de services et d'établissements du secteur social et médico-social.

Les conventions collectives applicables aux personnels des établissements de ce secteur relèvent du champ sanitaire et social sans but lucratif.

La Fédération est négociatrice :

- ▶ de la convention collective unique de la Branche de l'Aide à Domicile
- ▶ des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées privés à caractère non lucratif (convention du 15 mars 1966),
- ▶ des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif (convention du 31 octobre 1951),
- ▶ de la convention collective des établissements médico-sociaux du 26 juin 1965,
- ▶ de la convention collective nationale des acteurs du lien social et familial,
- ▶ de la convention collective nationale des missions locales et PAIO,
- ▶ de la convention collective nationale des régies de quartier,
- ▶ de la convention collective nationale des ateliers et chantiers d'insertion,
- ▶ de la convention collective des familles rurales,
- ▶ des accords applicables dans les CHRS,

et des accords de la Branche de l'Action Sanitaire et Sociale.

ADRESSE de NOTRE SIEGE NATIONAL

Fédération Nationale de l'Action Sociale FO

- ▶ 7, passage Tenaille
- ▶ 75014 - Paris.

- ▶ Tél : 01 40 52 85 80
- ▶ Fax : 01 40 52 85 79
- ▶ Courriels : lafnas@fnasfo.fr

Implantation du SDAS-FO de la Lozère

Association Le Clos du Nid :

- Direction Générale
- ESAT de Bouldoire
- ESAT La Colagne
- ESAT La Valette
- FH de la Colagne
- FH de Bouldoire
- FH de Palherets
- Foyer-FAM de St Hélicon
- FAM Les Bernades
- Foyer l'Horizon
- Foyer Lucien Oziol
- IME Les Sapins
- IMPro Le Galion
- MAS d'Entraygues
- MAS Aubrac
- MAS La Luciole

Association Ste Angèle :

- Foyer-MAS Ste Angèle Chirac
- Foyer-FAM Ste Angèle Serverette

Association Au Service de l'Enfance :

- ITEP Bellesagne

Association L'Éducation par le Travail :

- FAM Abbé Bassier
- FOYER-ESAT Le Prieuré
- EHPAD Nostr'Ousta

Association L'Arc En Ciel :

- Foyer de Chaudeyrac
- Foyer de Pierrefiche
- Foyer de Prévençères

Association St Nicolas :

- Résidence St Nicolas St Alban

Secteur de l'Aide à Domicile :

- Présence Rurale 48
- ADMR

Maisons de Retraites Privées :

- EHPAD Résidence La Colagne

Association Lozérienne de Lutte contre les Fléaux Sociaux :

- Centre de Montrodard
- Centre d'Antrenas

ADAPEI 48 :

- MAS Les Bancelles à Florac
- Foyer Les Lucaloux à Meyrueis

Ne reste pas seul dans ton coin :

- Certains salariés pensent qu'ils sont assez forts pour se défendre tout seul...
- D'autres comptent ouvertement ou non sur les syndiqués...ne font rien...mais critiquent...
- Face la remise en cause de nos acquis (Code du Travail, Droit Conventionnel, Assurance Chômage, etc...)... Face au regroupement des employeurs...
- Nous invitons les salariés du médico-social à se regrouper autour d'une organisation syndicale... **rejoins FO**

**La Force de 150
L'INDEPENDANCE**

Pourquoi se syndiquer aujourd'hui ?

- La force d'un syndicat c'est celle que lui donnent le nombre et la détermination des adhérents et des militants.
- Plus nombreux, formés et informés, nous pourrions faire entendre auprès de l'employeur pour maintenir et améliorer nos conditions de travail et nos avantages conventionnels.
- FO dispose d'un réseau de militants dans votre entreprise (élus CSE, Délégués Syndicaux, etc..) qui participent aux négociations avec l'employeur (NAO)
- Mais FO dispose aussi de militants en dehors de votre entreprise (Sécurité Sociale, Prud'Hommes, Médecine du Travail, etc...) qui peuvent vous aider selon vos besoins.

